

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 25 juin 2002 du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 août 2002 à 21 h à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue St-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires
représentant
les parents :**

- du primaire : Monsieur François Vaillancourt

- du secondaire : Madame Sylvie Picard

**Sont également
présents :**

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général

Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe

Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint

Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

Monsieur François Houde, secrétaire général

Monsieur Jacques Morin, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Ouverture de la
séance

Madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h.

1-CE-2002-2003
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2002
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général :
 - 6.1 Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions - Adoption
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes (juillet 2002 à décembre 2002)
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat - PCP090/132 - Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy - Réfection de l'enveloppe architecturale,

- pavillon principal - Appel d'offres publics pour les services professionnels en architecture
- 11.2 Adjudication de contrat - PCP090/132 - Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy - Réfection de l'enveloppe architecturale, pavillon principal - Appel d'offres sur invitation pour services professionnels en ingénierie
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

2-CE-2002-2003

Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2002

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2002 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

3-CE-2002-2003

Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Comité exécutif doit fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions par règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 14 juillet 2002 relativement à la présentation pour adoption de ce Règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires tenu le 19 août 2002;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE le règlement no 21-02 - Règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif soit adopté.

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Adoptée unanimement

4-CE-2002-2003

Emprunt temporaire - fonds d'opérations courantes

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Juillet	2002	37 329 856 \$
Août	2002	38 773 075 \$
Septembre	2002	50 468 274 \$
Octobre	2002	56 048 466 \$
Novembre	2002	57 973 501 \$
Décembre	2002	53 683 760 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} juillet 2002 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires.

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission

scolaire.

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 67-CE-2001-2002 du 25 juin 2002 à toutes fins que de droit.

Adoptée unanimement

5-CE-2002-2003
PCP090/132 - Centre
de formation profes-
sionnelle Pierre-
Dupuy - Réfection de
l'enveloppe architec-
turale, Pavillon
principal - Appel
d'offres public pour
services profession-
nels en architecture

CONSIDÉRANT que quatorze (14) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité d'évaluation est de retenir les services professionnels en architecture de la firme « Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc. »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE le contrat pour le projet PCP090/132, Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, réfection de l'enveloppe architecturale, pavillon principal, soit accordé à la firme « Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc. » pour ses services professionnels en architecture;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

6-CE-2002-2003
PCP090/132 - Centre
de formation
professionnelle
Pierre-Dupuy
Réfection de l'enve-
loppe architecturale
Pavillon principal
Appel d'offres sur
invitation pour
services profession-
nels en ingénierie

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT que la recommandation du Comité d'évaluation est de retenir les services professionnels en ingénierie de la firme « Progemes Consultants »;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Chamberland :

QUE le contrat pour le projet PCP090/132, Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, réfection de l'enveloppe architecturale, pavillon principal, soit accordé à la firme « Progemes Consultants » pour ses services professionnels en ingénierie;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

7-CE-2002-2003
Clôture de la
séance

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Emery que la séance soit close.

Adoptée unanimement